



Arbres et haies 41

Le département de Loir-et-Cher vous accompagne dans vos projets de plantation avec le programme "Arbres et haies 41". Cette initiative vise à préserver la biodiversité et les paysages, renforcer la résilience face au changement climatique, encourager et soutenir les initiatives locales. L'appel à projets 2026 est ouvert du 12 janvier au 3 avril.

Qui peut en bénéficier ?

Le programme est ouvert aux :

- particuliers,
- entreprises,
- associations,
- exploitants agricoles.

Quels projets sont éligibles ?

Arbres isolés et vergers

- minimum 10 arbres,
- 10 € par arbre (13 € pour les exploitants agricoles en contexte d'élevage),
- aide plafonnée à 3 000 € par projet.

Haie champêtre

- 3 € par plant (haie simple),
- 4 € par plant (haie double ou triple pour les exploitants agricoles),
- longueur minimale de 100 m et maximale de 1 000 m.

Bosquet

- surface comprise entre 200 m² et 2 000 m²,
- 6 € par plant,
- aide plafonnée à 20 000 € par projet.

Conseils pour le maintien des haies et trognes

300 € par jour d'intervention

Quelles dépenses sont couvertes ?

Les aides peuvent couvrir :

- la préparation du sol,
- l'achat de plants et fournitures végétales,
- les dispositifs de protection,
- le paillage naturel.

Au moins 20 % du coût total du projet restent à la charge du porteur de projet.

Quelles sont les conditions à respecter ?

- choix d'essences locales, selon la liste à télécharger,
- jusqu'à 20 % d'essences adaptées au changement climatique peuvent être intégrées,
- au minimum 6 essences différentes par haie ou bosquet, avec une combinaison d'arbres de haut-jet, de cépées et d'arbustes,
- les plants doivent provenir d'un fournisseur situé en Loir-et-Cher ou dans un département voisin,
- utilisation d'un paillage biodégradable (paille, copeaux, bâche biodégradable...),
- les jeunes plants doivent mesurer au minimum 40/60 cm pour assurer leur bon développement.

Comment participer ?

- préparez votre candidature : consultez les documents ci-dessous :

Fiches techniques

- [Liste de variétés fruitières \(vergers de sauvegarde\)](#)
- [Liste de variétés fruitières \(poiriers et pommiers\)](#)

- déposez votre dossier pendant la durée de l'appel à projets (du 12 janvier au 3 avril 2026) sur [mesdemarches.departement41.fr](#)



- **Environnement: Environnement, aménagement et solidarités rurales**

Place de la République 41020 Blois

◦ [Téléphone 02 45 50 47 49](#)

◦ [Courriel](#)

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER
Lundi au vendredi de 8h à 12h15 et de 13h45 à 17h30.
Place de la République 41020 Blois Cedex
[02 54 58 41 41](#)